

# CLIRON-INFOS – N° 3/2025



## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION 24 octobre 2025

**Deux conseillers municipaux sont excusés et Mme THULLIER Monique est nommée secrétaire de séance.**

### PANNEAU D'INFORMATION NUMERIQUE

Après étude de plusieurs devis, Le Conseil Municipal n'a pas souhaité, pour le moment, équiper la commune d'un panneau d'information numérique.

### ARRET DU CUIVRE ET FIBRE

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, au plus tard **le 31 janvier 2028**, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre déployé, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Nous vous invitons également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

## **« PONT » ROUTE DIT DE LA CALIFORNIE**

Nous vous rappelons que par courrier en date du 10 juin dernier, la Commune de Tournes nous faisait part de son projet d'arrêté, relatif aux dangers inhérents à la dégradation du pont route dit de la Californie, pour la sécurité des usagers empruntant cette voie communale en interdisant la circulation aux véhicules à moteur, sauf les vélos, sur la route communale reliant la D2 à Tournes à la RN 43 à Cliron.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025, le Conseil Municipal de Cliron rejetait cette décision et proposait, dans le cadre de ses efforts pour limiter la dégradation du pont, route dit de la Californie, et la fluidité du trafic, dans un premier temps d'instaurer un sens unique sur l'axe de la RN 43 vers la D2, interdire l'accès aux véhicules de plus de 3.5 tonnes sur cette route et afin d'assurer le respect de cette nouvelle réglementation, le Conseil Municipal proposait également l'installation de portiques de contrôle à l'entrée de ces axes, permettant une surveillance efficace et dissuasive.

Par courrier en date du 8 septembre dernier, la commune de Tournes, souhaite connaître la position de la commune de CLIRON sur une participation au coût de réalisation d'un diagnostic corrosion des armatures en béton armé du pont.

Dans sa séance du 24 octobre 2025, le Conseil Municipal refuse de participer financièrement au diagnostic.

## **ARDENNE METROPOLE- BACS DE TRI**

La conteneurisation en bac de tri est terminée. Nous vous rappelons que les sacs de tri ne seront plus distribués.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal a souhaité répondre favorablement aux demandes de rétablissement de l'éclairage public, Route Nationale dans son intégralité.

## **NOUVEL AGENT COMMUNAL**

Nous vous informons que Madame BEASSE Sophie, succède à Madame BOMBART Evelyne depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025 et est en charge de l'entretien des bâtiments publics et des locations de salles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous en profitons également pour remercier vivement Madame Evelyne BOMBART pour le formidable travail accompli.

## **ELECTIONS MUNICIPALES**

Les élections se tiendront les **15 et 22 mars 2026**.

Pour ces élections, le mode de scrutin a été harmonisé, via la loi du 21 mai 2025, entre les communes de moins de 1000 habitants et celles de plus de 1000 habitants. Pour la première fois, les communes de moins de 1000 personnes vont elles aussi voter via un **scrutin de liste paritaire proportionnel**.

Les conseillers municipaux sont élus **au scrutin de liste à deux tours**, avec le dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, aux plus deux candidats supplémentaires. Ces listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

#### **ABSENCE TEMPORAIRE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE**

**Madame DELAITE Valérie**, Secrétaire générale de mairie, sera absente physiquement de la mairie **du 2 décembre 2025 au 5 décembre 2025 inclus et du 20 janvier au 20 février 2026**.

Durant cette période, **Madame DELAITE restera en activité en télétravail**. Afin d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions, vous pourrez joindre la secrétaire par mail à [mairie.cliron@wanadoo.fr](mailto:mairie.cliron@wanadoo.fr) et nous vous invitons à **anticiper, dans la mesure du possible, vos demandes nécessitant un traitement administratif particulier**, notamment :

- les dossiers d'**urbanisme** (autorisations de construire, déclarations préalables, etc.),
- les démarches d'**état civil** (mariages, reconnaissances, actes, etc.),
- ainsi que toute autre demande nécessitant un suivi approfondi ou un délai de traitement spécifique.

Pendant cette période, l'accueil de la mairie sera fermé, et l'équipe municipale reste à votre disposition en cas d'urgence. Si nécessaire, contacter Monsieur PINTEAUX Jean-Luc, au **06.82.84.80.93** ou déposer vos messages [mairie.cliron@wanadoo.fr](mailto:mairie.cliron@wanadoo.fr)

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération.

## A VOS AGENDAS

### **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL AUX AINES**

La distribution des colis est programmée le mardi 23/12/2025 16h00 à la maison des associations à Cliron.

A cette occasion, vous êtes invités à partager un goûter.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, veuillez contacter Mme Monique THULLIER au  
06.75.19.04.22

### **L'ARBRE DE NOEL 2025**

**Organisé par ANIM'CLIRON**

Rendez-vous **le samedi 20 décembre 2025 à partir de 16h00**, à la Maison des Associations pour assister au spectacle **des GUIGNOLO'S FANTASTIQUES**, à la remise des cadeaux par le Père Noël (aux enfants présents de moins de 10 ans) et à partager le verre de l'amitié

### **VŒUX DU MAIRE**

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à la

#### **CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE**

qui aura lieu le

**SAMEDI 24 JANVIER 2025 à 11 heures**

à la MAISON DES ASSOCIATIONS

Vous êtes toutes et tous invités afin de se rencontrer pour un